



SYNDICAT CGT NICE MÉTROPOLE CÔTE D'AZUR

33 Avenue Jean Médecin 06000 Nice - Tel : 04.97.13.24.11
L'Arénas - Immeuble le Phare - 405 promenade des Anglais 06202 - Nice Cedex 3 Tel : 04.89.98.14.51 ou 52

Mail : syndicat.cgt@ville-nice.fr Site internet : cgtnmca.fr Page facebook : [@cgtnmca](https://www.facebook.com/cgtnmca)

Nice le 1^{er} décembre 2022

Monsieur le Maire- président,

A l'occasion du Comité Technique du vingt et un octobre dernier, portant sur une énième réorganisation des services, nous déclarions à propos de la création des Directions Pilotage, Appui, Contrôle et Transformations (DPACT) que *"l'exécutif de nos collectivités a créé plutôt des super DAF."*

"Les services administratifs et financiers effectuent un travail de proximité quotidien avec les directions et sécurisent toutes leurs actions juridiques et comptables. En regroupant, dans les DPACT, les services administratifs et financiers de chaque direction, cela pose la question de la cohérence de l'exercice des missions avec la subordination hiérarchique.

À cela se rajoute un problème de localisation : soit les SAF restent dans les directions et le lien hiérarchique avec les DPACT n'est pas pertinent ; soit les SAF rejoignent physiquement et hiérarchiquement les DPACT, et les missions n'ont plus de sens.

Le fonctionnement même des directions opérationnelles sera bouleversé, leur efficacité remise en question (pour les délibérations, les marchés, les contrats, les décisions, le suivi des régies, des recettes... etc.). De plus, l'ensemble de ces missions ne s'exercera plus sur le seul périmètre d'une direction mais sur le périmètre de la DGA. Pour en finir sur les DPACT, celles-ci, bien que rattachées à chaque DGA, seront pilotées par la DGA ressources avec un lien et une relation fonctionnelle avec la direction déléguée au pilotage et au contrôle au sein de la Direction Générale des Services. Qui en aura réellement la gouvernance ?"

Notre analyse a résulté d'une interpellation de salariés qui s'inquiétaient de cette nouvelle organisation.

Bien sûr, l'administration et les élus du collège employeur ont peu fait cas de nos remarques.

Ces derniers jours, nous avons rencontré nombre de salariés qui ont fait leur les remarques que nous avons portées lors du Comité Technique d'octobre.

Ils nous ont fait part de leur inquiétude d'autant que cette nouvelle organisation ne résulte en rien des propositions formulées lors des ateliers « s'investir ensemble ». Ces derniers temps, cela se double pour eux d'une exaspération devant la multiplication de notes budgétaires ou comptables. Pour les agents, la simplification des procédures qui avait été demandée ressemble de plus en plus à de la complexification.

.../...

Aussi, monsieur le Maire-président, nous vous demandons de renoncer à la création de ces DPACT ou, à tout le moins, de consulter les agents et les représentants du personnel d'une manière beaucoup plus fine pour que les risques que nous avons dénoncés puissent être réformés.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire Président, l'expression de nos salutations distinguées

**P/ Le Syndicat CGT
Le Secrétaire Général**



Hugues JEFFREDO